



Comité Technique local du 15/01/2024

## Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Les représentants des personnels de l'alliance **CFDT/CFTC** vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Nous sommes réunis comme chaque mois de janvier pour évoquer deux sujets importants pour nos collègues : Les emplois et les ponts naturels.

Au niveau national, le total des suppressions d'emplois à la DGFIP, au titre de la loi de finances 2024, s'élève à 200 emplois (et non à 450 comme le prévoyait le rapport du Cadre d'Objectif et de Moyens), mais ce chiffre à la baisse n'est pas pour nous réjouir.

La situation de transferts d'emplois, au titre des taxes douanières, des taxes d'urbanisme et de la création des centres de gestion financière génère donc une évolution positive de ses emplois à +148 au titre du PLF 2024.

Si les documents du CSAR emplois voudraient nous faire croire que le cycle infernal des suppressions d'emplois toucherait à sa fin, ce chiffre s'avère être le résultat d'une équation sans inconnue, puisque cette réalité cache une répartition des suppressions d'emplois toujours trop importante :

- 14 en catégories A+, - 180 en catégorie A, - 27 en catégorie B et - 246 en catégorie C.

L'alliance **CFDT/CFTC** déplore que les suppressions d'emplois en catégorie B, visent tout spécifiquement les géomètres, démontrant ainsi que ce corps est voué à une disparition prochaine, et que la catégorie C représente la part la plus importante des réductions d'effectifs.

Quel paradoxe alors qu'une campagne de recrutement de 4400 agent-es aura lieu cette année, et que 3700 départs à la retraite sont d'ores et déjà comptabilisés !

Il est important de préciser que ces transferts d'emplois s'accompagne évidemment de nouvelles missions aux charges parfois sous-évaluées : Les modernisations de process ne garantissant pas des fonctionnalités toujours efficaces.

Au niveau de notre département, la fiche 2 annexe 2 indique que le mouvement d'emplois se traduit par un apport de 3 emplois, 2 B et 1 C ;

L'alliance **CFDT/CFTC** tient à préciser que 2 suppressions d'emplois auront également lieu (- 1C et - 1 IDIV CN), et que nous ne pouvons en aucun cas s'accommoder de ce solde positif : Est-il nécessaire de rappeler qu'une suppression d'emploi est toujours une suppression d'emploi de trop ?

Concernant le sujet des ponts naturels en 2024 et la détermination des jours à choisir, L'alliance **CFDT/CFTC** remarque que vous avez fait le choix de la raison et de la reconnaissance de vos agents en proposant ces deux jours au vote.

En effet, la fermeture des écoles, obligeant les parents à être présents auprès de leurs enfants scolarisés, les contraintes de certains services liés à leur organisation, et le besoin de repos bien mérité des agents pendant une campagne IR toujours intense sont des raisons indiscutables pour faire le choix de fermer nos services ces deux journées là et seulement deux demi-journées pour nos usagers.

En conclusion, nous vous rappelons que l'alliance **CFDT/CFTC** réclame toujours :

- \* la défense et le maintien des emplois et des missions pour un service public de qualité,
- \* une vraie réévaluation de nos grilles indiciaires en tenant compte de l'inflation
- \* toujours plus d'égalité professionnelle hommes-femmes,
- \* et plus d'humanité dans la gestion des personnels.